

# Guide pour le formulaire de demande de subside pour réaliser un projet de co- développement dans le cadre du programme Co-Create

Contact : Xavier Hulhoven  
xhulhoven@innoviris.brussels

1	Introduction .....	3
2	Règlement Général sur la Protection des Données .....	3
3	Fiche synthétique .....	5
3.1	Titre du projet .....	5
3.2	Acronyme .....	5
3.3	Nom du Partenaire 1 (coordinateur) .....	5
3.4	Nom du Partenaire X (si d'application) .....	5
3.5	Durée globale du projet .....	5
3.6	Budget total du projet.....	5
3.7	Date de démarrage du projet souhaitée.....	5
3.8	Mots-clés.....	5
4	Egalité des chances .....	5
5	Lien avec les compétences régionales .....	6
6	Résumé non confidentiel du projet .....	6
7	Les partenaires .....	7
8	L'enjeu sociétal (1/2-1 page).....	9
9	L'intention du projet (1-2 pages) .....	9
10	Communauté de sens et transdisciplinarité .....	10
10.1	Les co-développeuses-co-développeurs (max 1/2 page par co-développeuses-co-développeurs).....	11
10.2	Quelles personnes pertinentes ne font pas partie des co-développeuses-co-développeurs ? (1/2 page) .....	11
11	La problématique de développement expérimental. ....	12
11.1	L'état des connaissances. Qu'est-ce qui est connu ? (3-5 pages).....	12
11.2	Base systémique (1-2page).....	12
11.3	Les besoins de développement expérimental (1 page) .....	13
12	Le programme de travail.....	13
12.1	Volet développement expérimental.....	13
12.2	Volet co-création.....	14
12.3	Volet innovation responsable .....	15
13	Perspectives d'impact et valorisation .....	15
14	Budgets.....	16
15	Annexes à fournir .....	18
16	Signature de la demande par les partenaires .....	18

## 1 Introduction

---

Le formulaire vous permet d'introduire officiellement une demande de financement pour réaliser un projet de co-développement dans le cadre du programme « **Co-Create** »

Ce guide reprend la structure globale du formulaire et donne une brève explication pour chaque rubrique que nous vous demandons de remplir. Il explicite ainsi les attentes d'Innoviris pour chacune des sections.

Nous vous invitons à remplir le formulaire de façon la plus explicite et concise possible. L'expérience montre que de trop longs discours ou un langage trop technique ont tendance à affaiblir la clarté des intentions du projet et sa capacité à entrer en co-création. Nous ne nous attendons pas à avoir de longs textes pour chaque section et vous invitons à répondre uniquement à la question posée. Nous vous suggérons donc de prendre d'abord connaissance de l'ensemble des questions posées avant de vous lancer dans la rédaction. Nous proposons à titre indicatif un nombre maximum de pages pour les différentes sections.

**ATTENTION** : seules les informations présentes dans ce formulaire et dans les annexes demandées seront prises en considération. Innoviris ne garantit pas la prise en considération d'autres informations éventuellement fournies via d'autres média tels que des annexes supplémentaires ou liens hypertextes.

Un élément clef du programme Co-Create est la place des acteurs directement concernés par la problématique et le changement visé. Nous allons évaluer dans quelle mesure le projet émane bien de ces personnes et dans quelle mesure on ne parle pas à leur place. Nous vous invitons donc vivement à écrire ce projet en utilisant la première personne du singulier ou du pluriel « je » ou « nous ». Si cela vous semble décalé ou dissonant, cela traduit peut-être le fait que vous n'êtes pas un acteur directement concerné. Nous vous invitons alors à ajouter une note en préambule explicitant cela.

Si vous rencontrez des difficultés pour fournir un des éléments demandés, nous vous invitons à contacter Xavier Hulhoven ([xhulhoven@innoviris.brussels](mailto:xhulhoven@innoviris.brussels)).

## 2 Règlement Général sur la Protection des Données

---

Les données personnelles collectées par Innoviris, le responsable de traitement, au moyen de ce formulaire ont pour finalité le traitement de votre demande de subside (ce qui implique notamment l'analyse, l'évaluation par Innoviris et un jury externe). Leur traitement repose sur le traitement nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis et à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. Aucune donnée n'est partagée avec des tiers sans le consentement préalable de la personne concernée ou sauf si une obligation légale oblige Innoviris à le faire. Innoviris met tout en œuvre pour garantir la confidentialité et la sécurité des données traitées. Le temps de rétention sera celui nécessaire pour accomplir les objectifs du traitement concerné. Si vous avez des questions ou que vous désirez appliquer vos droits en vertu des articles 15 à 22 du RGPD, veuillez contacter [dpo@innoviris.brussels](mailto:dpo@innoviris.brussels) ou consulter notre page web "vie privée".



## 3 Fiche synthétique

---

### 3.1 Titre du projet

Cela paraît anodin mais il est important d’apporter beaucoup de soin au titre de votre projet. Il en dit déjà beaucoup sur vos intentions et ce que le projet souhaite réaliser.

### 3.2 Acronyme

Il s’agit d’une abréviation, un nom court que vous donnez à votre projet. Ce nom est notamment important car il permet de rapidement identifier le projet sans devoir toujours écrire ou parler du titre entier ou de le réduire à son numéro de référence. Pensez qu’on parlera de votre projet en utilisant cet acronyme. Cela vaut pour vous, pour nous mais pour d’autres personnes qui entendront parler de votre projet ou qui voudront vous contacter.

### 3.3 Nom du Partenaire 1 (coordinateur)

Le coordinateur prend un engagement vis-à-vis des partenaires pour la coordination du projet et du partenariat.

Il prend un engagement vis-à-vis d’Innoviris en étant le point de contact privilégié.

### 3.4 Nom du Partenaire X (si d’application)

### 3.5 Durée globale du projet

La durée est de maximum 36 mois.

### 3.6 Budget total du projet

Partenaires	budget total	%intervention de la région	Subside
<b>TOTAL</b>			

### 3.7 Date de démarrage du projet souhaitée

Il s’agit de la date souhaitée pour le démarrage du projet.

### 3.8 Mots-clefs

Indiquez ici les mots-clefs les plus pertinents par rapport à votre projet.

## 4 Egalité des chances

---

L’égalité des chances est importante pour Innoviris. Un projet en co-création ne peut pas forcément éviter toute discrimination. En être conscient est important.

Estimez-vous que la thématique et/ou les activités du projet peuvent conduire à une discrimination des personnes directement ou indirectement impactées, selon le genre, l’origine ethnique et

culturelle, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, ou l'origine et la situation sociale.

Si oui,

- Quel serait le type de discrimination en lien avec le projet ?
- Quelle serait l'ampleur de son impact ?
- Comment en avez-vous tenu compte lors du montage de votre projet ?
- Comment allez-vous assurer le suivi de ces aspects au cours du projet ?

## 5 Lien avec les compétences régionales

---

En tant qu'organe de financement de la recherche scientifique et de l'innovation pour la Région de Bruxelles-Capitale, Innoviris est compétent pour octroyer des aides à des projets de recherche et de développement expérimental qui ont un lien avec les matières qui relèvent **explicitement** de la compétence des Régions : <https://www.parlement.brussels/les-competences/><sup>1</sup>.

Pour chaque demande d'aide déposée chez Innoviris, il est donc indispensable de démontrer le lien du projet avec une compétence régionale. Il peut cependant suffire que ce lien soit indirect, pour autant qu'il soit pertinent et démontré dans la proposition. En cas de doute, vous êtes invité à préalablement contacter Innoviris.

## 6 Résumé non confidentiel du projet

---

Nous vous demandons de fournir un résumé (1 page max) du projet.

!! Sauf motivation expresse du bénéficiaire justifiant qu'elles soient gardées confidentielles, les informations contenues dans le présent résumé sont réputées non confidentielles. Le bénéficiaire autorise Innoviris à l'utiliser, notamment par voie de publication et/ou de toute forme de communication au public.

---

<sup>1</sup> article 6 de la [loi spéciale de réformes institutionnelles](#).

## 7 Les partenaires

L'objectif de cette section est de fournir les données administratives des partenaires c'est-à-dire toute entité qui participe à la réalisation du projet qu'elle demande un financement ou non.

Les entités pouvant introduire une demande de subside auprès d'Innoviris dans le cadre de ce programme sont :

- les entreprises ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale ;
- les organisations non marchandes ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale ;
- les organismes de recherche (universités, hautes écoles et centres collectifs de recherche) localisés en Région de Bruxelles-Capitale ;
- les « autorités administratives<sup>2</sup> » régionales et communales de la Région de Bruxelles capitale.

Le projet peut éventuellement avoir des partenaires qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus. Ceux-ci peuvent être impliqués dans le projet mais ne peuvent pas prétendre à un subside de la Région.

Dans le cas où un projet est porté par plusieurs partenaires, un coordinateur doit être identifié. Le coordinateur agira comme point de contact principal avec Innoviris.

Le premier partenaire identifié ci-dessous sera considéré comme étant le coordinateur du projet.

Tous les partenaires du projet doivent être identifiés ci-dessous.

Le tableau est à remplir pour chaque partenaire.

Toutes les données demandées sont nécessaires.

Nom de l'organisation	
Forme juridique	
Adresse de l'organisation	
Nature de l'organisation	
Merci de cocher la case adéquate dans le tableau ci-dessous.	
Organisme de recherche	

\_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Telles que visées par l'article 14 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'État.

Entreprise <sup>3</sup> .	Petite entreprise	<input type="checkbox"/>
	Moyenne entreprise	<input type="checkbox"/>
	Grande entreprise	<input type="checkbox"/>
Association sans but lucratif <sup>4</sup>	Petite ASBL	<input type="checkbox"/>
	Moyenne ASBL	<input type="checkbox"/>
	Grande ASBL	<input type="checkbox"/>
Autorité administrative régionale et communale de la Région de Bruxelles capitale		
Numéro d'entreprise		
Numéro de compte bancaire		
Personne de contact	Nom, Prénom e-mail Tel. Adresse	
Le cas échéant : responsable de laboratoire / service / unité de recherche	Nom du laboratoire/service/unité de recherche Nom, Prénom du responsable	
Personne légalement autorisée à engager l'organisation	Nom, Prénom e-mail :	
Activités	Décrivez brièvement les activités de l'organisation	
Partenaire demandant un subside à Innoviris	Oui/non (supprimer la mention inutile)	

<sup>3</sup> Pour le calcul de la taille de votre entreprise, veuillez vous référer au guide : « Guide de l'utilisateur pour la définition des PME » publié par la commission européenne : <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/15582>

<sup>4</sup> La taille sera évaluée selon les critères exposés à cette adresse: <https://www.nbb.be/fr/centrale-des-bilans/etablir/criteres-de-taille/criteres-de-taille-pour-les-associations-et>



## 8 L'enjeu sociétal (1/2-1 page)

Les enjeux de durabilité interrogent et demandent d'innover dans notre manière d'habiter le monde en tant que société. Le terme sociétal fait référence ici à **la manière dont l'être humain habite le monde en tant que société** (et particulièrement en tant que société bruxelloise). Cela inclut l'ensemble des aspects relatifs à la société, d'un point de vue structurel, fonctionnel ou organisationnel. Ceci implique notamment les aspects sociaux, environnementaux, sanitaires, éthiques, politiques, sociotechniques, économiques, juridiques, etc. Cela concerne tant les relations entre les humains que les relations avec l'environnement et les non-humains.

Les projets partent donc d'un point de vue critique et assumé de cette manière d'habiter le monde. Ils interrogent les dysfonctionnements profonds et les redirections nécessaires. Les projets se construisent au départ d'un enjeu sociétal. C'est lui qui détermine le besoin de problématisation, de recherche ou développement expérimental.

Remarque 1. Toutes les problématiques ne nécessitent pas un travail en co-création. Typiquement, les problématiques où la co-création est la plus pertinente sont les problématiques où se combinent une dimension systémique et une hétérogénéité des représentations sociales<sup>5</sup>.

Remarque 2. L'organisation de l'action collective autour d'objectifs communs peut être entravée par la présence d'individus ayant des intérêts hétérogènes et susceptibles d'utiliser le processus de manière instrumentale pour promouvoir leurs propres intérêts. Par exemple, les chercheurs disciplinaires peuvent utiliser l'environnement de recherche [transdisciplinaire](#) pour faciliter l'accès à de nouvelles recherches dans le cadre de leur programme de recherche disciplinaire. Les acteurs de la société peuvent quant à eux être principalement intéressés par la défense de positions, de points de vue préétablis ou par des objectifs opérationnels (études, expertise, financements, etc.). Le problème n'est pas l'existence d'une hétérogénéité d'intérêts mais bien la place qu'il prennent dans la construction du projet et leur articulation avec la problématique. En d'autres termes, il est important que le projet se construise au départ de la problématique et qu'il ne se construise pas essentiellement au départ de la juxtaposition d'intérêts individuels.

Nous vous demandons de décrire ici la problématique sociétale que vous souhaitez adresser.

## 9 L'intention du projet (1-2 pages)

### **Le système sociétal visé.**

En lien avec l'enjeu sociétal, quel est le système sociétal (ex. la gestion locale des déchets, l'accueil des migrants, la gestion de l'eau, etc.) que vous souhaitez changer.

### **Quelle changement/transition/innovation spécifique souhaitez-vous réaliser ?**

---

<sup>5</sup> Il s'agit de la manière dont les individus et les groupes perçoivent, construisent et disent leurs perceptions et interprétations collectives de la réalité.

Il est demandé ici de décrire les **changements précis** qui font l'objet du développement expérimental. Ces **innovations** doivent avoir un caractère transformatif. Ceci implique qu'elles s'inscrivent dans des logiques d'alternative et non d'assimilation<sup>6</sup>, de sortie des dépendances au sentier, de déverrouillages sociotechniques, de sortie des situations d'alternatives infernales<sup>7</sup>.

## 10 Communauté de sens et transdisciplinarité

« Trouver les meilleures conditions pour qu'une coproduction de savoir réussisse pleinement nécessite de se poser en permanence la question de ce qui nous met au travail ensemble sans nécessairement considérer que nous sommes au même endroit et en même temps, que nous devons être en permanence tous ensemble unis dans l'expérience. [...]. Être concernées, dans notre cas, c'est se mettre en mouvement, faire quelque chose de ce qui nous arrive et décider de pouvoir, chemin faisant, être transformées.»<sup>8</sup>

La démarche en co-création demandée dans le programme Co-Create s'articule autour de deux principes

- Une « **communauté de sens** » impliquant
  - L'**engagement** des **actrices-acteurs du changement** dans le projet
  - La **construction d'un sens commun** autour du projet et de ses ambitions de changement.

---

<sup>6</sup> La logique d'assimilation est une logique qui vise à gérer le risque, le problème et les conséquences : dans quelle mesure peut-on exposer les gens à certains composés sans affecter leur santé ? Combien pouvons-nous infliger aux écosystèmes de la Terre tout en préservant les services écosystémiques ? Quelle est la quantité de dioxine sûre dans le lait maternel ? Quelle quantité de déchets dangereux peut-on brûler sans augmenter le risque de cancer pour les habitants des environs ? De quelle amplitude l'habitat d'une espèce peut-il être réduit sans que cette espèce ne disparaisse ? Cette logique occulte celle de l'évaluation des alternatives qui poserait des questions telles que : quelles sont les alternatives à l'utilisation industrielle des composés qui entraînent la présence de dioxine dans les tissus d'un nourrisson ? Quelles sont les alternatives disponibles pour réduire l'utilisation de produits toxiques et la production de déchets dangereux. Quelles sont les alternatives sociales et de production qui éviteraient la dégradation des habitats ? Quelles options avons-nous pour retirer notre présence des zones endommagées et restaurer les écosystèmes ? Comment mieux nous intégrer à nos écosystèmes. O'Brien, Mary H. "Being a Scientist Means Taking Sides." *BioScience*, vol. 43, no. 10, 1993, pp. 706–08. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/1312342>.

<sup>7</sup> « Ces situations où nous nous trouvons face à des alternatives qui, par la manière dont elles se présentent (en limitant radicalement le nombre de solutions et en « imposant » certaines d'entre elles), nous rendent collectivement impuissants et mettent les personnes concernées devant des choix qui semblent surgir tout faits de la réalité elle-même » Pignarre, P. (2004). *Apprendre à échapper aux alternatives infernales. Mouvements*, 32, 40-48. <https://doi.org/10.3917/mouv.032.0040>.

<sup>8</sup> Valérie Pihet : Dingdingdong – Institut de coproduction de savoir sur la maladie de Huntington ou l'art d'être concerné. *REVUE FRANÇAISE D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE* - N° 3 La vie humaine : entre trésor et capital ? 2017. Page 124 à 131

- Une démarche [transdisciplinaire](#) de co-production des [savoirs](#) engagée pour une **démocratie des connaissances** et **une science ouverte**.

Ces éléments sont décrits en détails dans le règlement du programme.

Les attentes pour un projet de co-développement sont :

- Une communauté de co-développeurs-co-développeuses (niveau d'implication « engagement ») est constituée avec les [actrices-acteurs du changement](#).
- Un sens commun autour des objectifs, designs, concepts et finalités du projet est partagé par la communauté de développeurs-développeuses engagé(e)s. Ou du moins, il y a une reconnaissance et un usage de la pluralité et de l'hétérogénéité de la compréhension des situations, objectifs et représentations sociales que le projet sous-tend en vue de développer des stratégies d'actions communes

Si ce n'est pas le cas, ceci doit être justifié (cf. point 11.2). NB. Un projet de Co-problématisation préalable doit peut-être être envisagé.

### 10.1 Les co-développeuses-co-développeurs (max 1/2 page par co-développeuses-co-développeurs)

Pour rappel, les co-développeuses-co-développeurs sont les personnes qui s'impliquent au niveau « engagement » dans le projet » et partage un sens commun autour de celui-ci (cf. coin supérieur droit du schéma présenté dans le règlement)

Nous demandons que chaque co-développeuse-co-développeur remplisse ce cadre et réponde aux questions suivantes.

- En quoi êtes-vous concerné par le projet ?
- Allez-vous vous-même vouloir/pouvoir/devoir porter ou opérer les réponses, vous adapter, faire des expériences, risquer de vous mettre hors-cadre ?
- Qu'est-ce qui vous empêche aujourd'hui de passer à l'action, de changer ?
- [Risques exploratoires](#): Prenez bien le temps de réfléchir aux risques que vous prenez et aux risques auxquels le projet vous expose. Risque qu'il n'y ait pas de résultats positifs, que les hypothèses ne soient pas validées, que les résultats remettent en cause des décisions, des stratégies, des positions, risque que représente la mise en visibilité de certaines choses, risque de la communication des résultats, etc. Décrivez en quoi l'implémentation du changement, l'adaptation proposée, l'exploration vous expose (en tant qu'individu ou organisation) à un changement de pratiques, un risque particulier.  
Rem. Il s'agit ici de décrire les risques liés au fait d'explorer l'inconnu, de proposer des transformations radicales, d'impliquer des personnes confrontées à la crise, des risques inhérents à une démarche d'innovation. Il ne s'agit pas de décrire les risques liés à la faisabilité ou à la réalisation de chacune des tâches/étapes du projet.
- Etes-vous à l'initiative de la demande ?
- Comment allez-vous être impliqué dans le projet ?

### 10.2 Quelles personnes pertinentes ne font pas partie des co-développeuses-co-développeurs ? (1/2 page)

En ce qui concerne la [communauté de sens](#), une communauté de co-développeurs-co-développeuses (niveau d'implication « engagement ») doit être constituée avec les [actrices-acteurs du changement](#). Les

situations ne permettant pas ce niveau d'engagement sont à justifier notamment au niveau des éléments clefs de la co-création et de l'impact du projet (l'impact étant à l'échelle de la co-création) : pragmatisme de l'implication (pourquoi ? Qui investit sur qui/quoi, qui mobilise qui ? au service de quoi ?), stratégies et méthodes d'inclusion, postures épistémiques<sup>9</sup>, relations au changement visé, sens commun autour des objectifs, relations de pouvoirs, etc.

## 11 La problématique de développement expérimental.

Pour rappel, doivent être présents le **caractère transformatif, incertain et la démarche exploratoire** (cf. règlement).

### 11.1 L'état des connaissances. Qu'est-ce qui est connu ? (3-5 pages)

Qu'est-ce qui est déjà connu ? Qu'est-ce qui a déjà été fait, expérimenté ? Ces éléments sont importants pour clarifier le réel besoin et les enjeux de développement expérimental.

Il ne s'agit pas d'un exposé des expertises des équipes.

Il s'agit d'appliquer les principes du croisement et de la reconnaissance des savoirs pluriels qui sont au cœur du programme Co-Create. Il ne s'agit donc pas de se limiter à une revue de la littérature. Selon les compétences présentes, il s'agit de croiser l'état des connaissances scientifiques, les savoir-faire, ce que les personnes ont déjà expérimenté, vécu, ce qu'elles savent déjà, etc.

La transition sociétale ne peut se faire sur fond d'amnésie. Il nous semble important pour avoir une bonne compréhension de la situation et réfléchir à de nouvelles voies pertinentes de s'appuyer sur l'histoire et la mémoire afin de mieux cerner les causes et origines profondes de la situation.

Nous vous demandons de décrire ici l'état des connaissances.

### 11.2 Base systémique (1-2page)

Le programme est conçu pour adresser les enjeux sociétaux complexes (wicked problem) et à les adresser d'un point de vue **systémique**. Une démarche systémique invite à considérer les situations sous l'angle **des relations entre les composantes** du système sociétale en question. Dans cette approche, c'est la relation, l'interaction entre les composantes et l'ensemble qui devient le concept principal plutôt que la description isolée des éléments du système.

Toujours dans cette approche relationnelle, le programme invite également à penser les **redirections** nécessaires. Il s'agit de penser l'articulation entre les éléments désirables et ce qui ne l'est plus, les changements visés, ce qu'on devrait arrêter, les causes profondes qui empêchent les conditions d'émergence des états désirables. Il s'agit aussi de réfléchir à la manière dont on va prendre en considération ce à quoi il faudrait éventuellement renoncer ; ce qui devrait être démantelé, fermé,

---

<sup>9</sup> Il s'agit de la manière dont les membres de la communauté produisent, acquièrent, utilisent, légitiment, transfèrent leurs connaissances. Cela implique un travail préalable d'analyse de l'hétérogénéité des systèmes et cultures de la connaissance en jeu dans la communauté et d'explorer les éventuels conflits, tensions, et rapports de forces qui se jouent à ce niveau.

réaffecté et celles et ceux qui seraient impactés par cela.<sup>10</sup> Il s'agit aussi de reconsidérer et reconfigurer les liens de dépendances, les besoins et la manière dont ils sont adressés.

Un changement sociétal ne peut se faire sur fond d'amnésie. Il est fort probable que la situation n'ait pas toujours été comme ça et qu'il y ait eu des moments de bifurcation. Il s'agit donc de réaliser un **travail de mémoire** et d'enraciner la problématique et les perspectives de changement dans nos héritages. Il est cependant essentiel que cette mémoire soit une matière première « vivante » et cohabite avec l'imagination active afin qu'elle ne se réduise pas à un passé imposé et alourdissant.

Nous vous demandons de nous décrire ici la base holistique que vous avez acquise à ce stade autour du problème. Pour un travail de co-développement, il est attendu que la base systémique soit bien posée : le système sociétal qui est au cœur du [l'innovation](#) visée est bien identifiée et délimitée. Les relations entre les composantes du système sont suffisamment identifiées pour être intégrés dans le travail de développement expérimental. Les éléments de redirections et de mémoire ont été analysés et sont intégrés à la problématique de développement expérimental.

### 11.3 Les besoins de développement expérimental (1 page)

Pour un projet de co-développement, il est attendu que la problématique de développement expérimental soit confirmée. [L'état des connaissances](#) démontre des enjeux et des incertitudes qui justifient et font l'objet du développement expérimental. Il n'y a plus de besoin de recherche, mais il reste encore des inconnues et des risques préalables. Il est encore nécessaire de réaliser des activités de développement expérimental avant l'implémentation de [l'innovation](#) (prototypage, premiers tests, choix entre différentes technologies ou méthodes, etc.). Le projet est bien circonscrit autour de ces enjeux et incertitudes. Le travail de développement expérimental constitue une nécessité pour réaliser [l'innovation](#) visée (un « must have »).

Au regard des éléments présentés, nous vous demandons donc de formuler ici le(s) besoin(s) spécifique(s) de développement expérimental.

## 12 Le programme de travail

### 12.1 Volet développement expérimental

Un projet de co-développement étudie les différents aspects liés au développement et à l'implémentation à court terme de la transition. Exemple : aspects technique, social, éthique, juridique, économique, etc. Il met en œuvre des activités dites de **développement expérimental** menées de manière itérative en environnement réel. Notons que l'implémentation du changement doit représenter un réel enjeu expérimental en soi. Un travail de réplication ou d'adaptation sommaire au contexte bruxellois déjà mis en place ailleurs n'est pas suffisant.

Nous vous demandons de décrire ici l'organisation logique, le rationnel de votre projet et ce que vous allez concrètement réaliser. C'est le design de votre co-développement.

---

<sup>10</sup> A. Monin, Bonnet E., Landivar D., Monnin A., 2021. *Héritage et Fermeture*, Editions Divergences, 150p

Avant de nous décrire les différents éléments de votre design, nous vous invitons à le mettre en schéma. Ceci permettra de bien comprendre comment ces différents éléments s'articulent ensemble. Nous vous demandons ensuite de décrire les différents éléments de votre design.

Quelles expérimentations allez-vous mener pour évaluer telle ou telle hypothèse, répondre à telle sous-question ? Comment ces expériences s'articulent-elles à vos besoins de développement expérimental ? Comment allez-vous observer, évaluer, mesurer ? Quelles méthodes voulez-vous mettre en œuvre pour visibiliser et mobiliser les savoirs détenus par les différentes personnes/groupes de co-développeurs -co-développeuses ? Comment comptez-vous faire pour partager, discuter et valider les données et résultats produits dans les espaces d'expérimentation avec l'ensemble des co-développeurs - co-développeuses ?

Note concernant l'expérimentation. Une expérimentation dans un processus de développement ne se limite pas à faire l'expérience de quelque chose ou à tester quelque chose. C'est un dispositif cohérent visant à collecter des données et faire des observations qui éclaireront des éléments, les questions posées ou hypothèses formulées. Elles permettent de comprendre les interactions entre tout une série de variables, les paramètres qui les influencent, leurs interdépendances.

## 12.2 Volet [co-crédation](#)

Nous vous demandons de décrire comment vous allez soutenir et garantir la démarche de [co-crédation](#) pendant le projet.

- Quelles méthodes spécifiques vous allez utiliser pour notamment assurer la maîtrise du dispositif de recherche à l'ensemble des chercheurs ?
- Comment allez-vous prévoir des moments pour réévaluer ponctuellement l'état de la [communauté de sens](#) notamment au niveau des éléments clefs de la co-crédation et de l'impact du projet (l'impact étant à l'échelle de la co-crédation) : pragmatisme de l'implication (pourquoi ? Qui investit sur qui/quoi, qui mobilise qui ? au service de quoi ?), stratégies et méthodes d'inclusion, postures épistémiques, relations au changement visé, sens commun autour des objectifs, relations de pouvoir, etc.
- La coordination : Qui va coordonner le projet ? Pourquoi cet acteur en particulier ? Que compte-t-il mettre en place pour assurer cette coordination ?
- La gestion du partenariat : Avez-vous déjà travaillé ensemble par le passé ? Si oui, de quelle manière ? Qu'est-ce qui sera différent dans le cadre de ce projet ? Si non, comment comptez-vous travailler ensemble ?
- Co-développeurs-co-développeuses rémunérés et co-développeurs-co-développeuses bénévoles : Qui va recevoir de l'argent dans le cadre du projet et pourquoi ? Avez-vous déjà envisagé les différentes pistes pour rémunérer ces personnes dans le cadre du projet ? Avez-vous déjà envisagé d'autres façons (non monétaires) de reconnaître la contribution des différentes personnes/groupes impliqués dans votre projet ?
- Balises éthiques : quelles balises éthiques avez-vous déjà posées en ce qui concerne la propriété des données, les savoirs produits et leur diffusion ? Qui va avoir accès aux données produites et via quels moyens ?
- Des contraintes internes au projet peuvent sérieusement impacter sa faisabilité. Il peut s'agir de divergences trop profondes entre les acteurs, d'indisponibilité de certains, de non-autorisation de la hiérarchie d'entrer dans une démarche exploratoire, de dilemmes moral ou professionnel etc. Rem. Les controverses, désaccords, hétérogénéités de points de vue doivent pouvoir exister au sein d'un projet en [co-crédation](#). Il est important de reconnaître cette diversité et l'utiliser pour explorer les domaines

dans lesquels des perspectives de convergence ou des stratégies d'action communes peuvent être formulées. Cependant, si cet aspect n'est pas accompagné, cela peut très vite impacter la faisabilité du projet. Il est donc important que le projet montre dans son mode de gouvernance, ses méthodes ou l'accompagnement prévu, qu'il est attentif à ces aspects ainsi qu'aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupes. Avez-vous prévu un accompagnement spécifique ?

### 12.3 Volet innovation responsable

Le programme soutient des projets qui répondent aux critères de recherche et d'innovation responsable. Ceci implique notamment d'inclure dans le projet un travail sur les arrière-plans normatifs et les effets du projet. La recherche est non-neutre. Les cadrages implicites, les institutions qui nous ont formés où desquels nous travaillons, le matériel, les outils que nous mobilisons, l'histoire dont nous héritons, nos valeurs, nos intentions, etc. façonnent implicitement tous les aspects de notre recherche. Il s'agit d'identifier et travailler ces arrière-plans normatifs. Un savoir a également des effets productifs. Il s'agit de réfléchir aux buts et aux possibles implications du projet ainsi qu'à ses résultats notamment en termes éthiques, de mésusage potentiel dans d'autres contextes sociaux et politiques, etc. Evaluer les externalités négatives, les effets rebonds, l'acceptabilité éthique, la durabilité et la désirabilité sociale des résultats. Nous vous demandons de décrire comment seront inclus dans le projet des travaux spécifiques pour aborder ces aspects.

## 13 Perspectives d'impact et valorisation

La perspective d'impact pour un projet de co-développement est de valider une proposition d'innovation sociétale de sorte qu'elle puisse ensuite entrer dans un processus d'implémentation à court terme à l'issue du projet. En d'autres termes, à l'issue du projet, les bénéficiaires doivent être en mesure de déployer à court terme l'innovation. Rem. l'implémentation de l'innovation peut encore nécessiter de répondre à un ensemble de questions opérationnelles (financement, sensibilisation, planification, etc) qui ne font pas partie d'une problématique de développement expérimental.

**Pour chaque co-développeur- co-développeuses**, si le projet apporte la connaissance recherchée et valide les innovations souhaitées,

- Si elles sont validées par le co-développement, avez-vous l'intention effective de mettre en œuvre les innovations/transitions ou de poursuivre leur développement ?
- Le cas échéant, serez-vous en capacité de le faire ?
- Quelles étapes/enjeux importants seraient éventuellement encore nécessaires pour assurer un usage effectif des connaissances produites et une implémentation des innovations/transitions ?
- Quels seraient des éléments importants qui pourraient empêcher l'usage des connaissances et la mise en œuvre des innovations/transitions ?

## 14 Budgets

---

Chaque proposition finale devra inclure un budget pour chaque partenaire en utilisant le template fourni sur la page internet du programme Co-Create.

Un plafond budgétaire n'est pas imposé. Le budget doit être en adéquation avec le programme. Toutefois, à titre indicatif, le montant moyen observé par partenaire pour 12 mois est de 120.000€ dans les projets actuellement financés.

Rappelons également que l'un des objectifs du programme Co-Create est l'engagement à part entière des [actrices-acteurs du changement](#) dans la démarche et d'accroître leurs capacités d'agir pour la transition souhaitée. Le financement est avant tout dédié à ces acteurs pour leur donner les moyens de rentrer dans un dispositif exploratoire. Les personnes affectées au projet et qui répondent de cette qualification [d'actrice-acteur du changement](#) doivent **donc être identifiées dans le formulaire de la demande et les budgets**.

Innoviris est attentif aux niveaux d'engagement dans les projets. S'engager dans un projet Co-Create est un travail conséquent qui n'est pas réalisable si les acteurs ne sont que très partiellement impliqués dans le projet. Des affectations minimales réparties entre plusieurs personnes ne sont donc pas compatibles avec l'implication que requiert un processus de [co-création](#). Cela conduit à des situations de déresponsabilisation, de sous-implication ou au contraire à des implications qui ne sont pas reconnues à leur juste valeur. Ou encore, cela induit des confusions entre l'implication des personnes dans le projet de développement et dans leurs autres activités. Cet élément sera donc pris en compte dans l'évaluation du projet.

Un poste de coordination et de gestion du partenariat pour l'ensemble du projet peut être ajouté. Ce poste ne doit pas être surestimé. Le taux d'affectation de ce poste est à évaluer en fonction de la nature et de l'ampleur du consortium. Quoi qu'il en soit, un équivalent temps plein est considéré comme un maximum.

Si les personnes recrutées sont connues et si elles ne travaillent pas à 100 % sur le projet, nous demandons une brève description de la situation professionnelle qui constitue le reste de leur temps de travail (par exemple, x % employé par cette organisation, x % indépendant, demandeur d'emploi, etc.)

Le poste de sous-traitance est un poste visant à commanditer des tâches spécifiques et ponctuelles qui ne peuvent être réalisées par le consortium. Ce n'est donc pas un poste pour financer des co-développeurs - co-développeuses.

Les projets sont invités à considérer des ressources en sous-traitance pour l'animation des méthodologies de [co-création](#), la médiation des dynamiques de groupe, l'usage d'approches artistiques pour favoriser les croisements des savoirs, etc.

Les projets sont invités à considérer différentes formes de formats pour la capitalisation, la formalisation et la diffusion de leur résultats (film, podcasts, livres, BD, création théâtrale, etc.). Les projets sont invités à prévoir les ressources nécessaires pour cela.

A la fin de chaque projet, il sera demandé d'organiser un événement de clôture et de [valorisation](#). Les projets sont invités à prévoir les ressources nécessaires pour cet événement.



Comme indiqué, le programme exige que les bénéficiaires mettent tout en œuvre pour participer aux réunions et événements organisés dans le cadre des objectifs de transversalité et d'accompagnement formatif et réflexif sur la [co-création](#). Prévoyez cette implication (1 à 3 jours par mois).

Les frais admissibles, sont présentés dans les [directives comptables](#).  
(<https://innoviris.brussels/fr/directives-comptables-generiques>)

## 15 Annexes à fournir

---

ATTENTION : seules les annexes demandées seront prises en considération.

### Pour le consortium :

- Un accord de collaboration entre les partenaires qui intègre le principe de [co-crédation](#) et traite notamment
- Des principes de collaboration de base de votre projet ;
- De la propriété intellectuelle relative aux parties du projet effectuée par chaque partenaire compte tenu de leurs intérêts respectifs, de l'importance de leur participation aux travaux du projet et de leur contribution financière ;
- De l'accès aux résultats du projet ;
- Des résultats qui ne donnent pas lieu à des droits de propriété intellectuelle et qui doivent être largement diffusés par chacun des partenaires ;
- Des modalités d'exploitation des résultats/produits/services visés par le projet.

### Pour chaque partenaire demandant un subside :

- Une version électronique du budget en format Excel ou open office

### Pour les associations sans but lucratif demandant un subside :

- Le formulaire de description de l'asbl
- La dernière situation comptable provisoire complète
- La déclaration de qualification économique
- Un état des dettes et arriérés de paiement, certifié sincère par simple déclaration sur l'honneur (ONSS, TVA, précompte, fournisseurs, etc.)
- Un relevé d'identité bancaire

### Pour les autorités administratives de la Région :

- Une note explicitant leur éligibilité au financement dans le cadre du programme Co-Créate : cf document « Soutien aux autorités publiques dans la cadre d'un programme Co-create »

### Pour les entreprises demandant un subside :

- Une copie du dernier bilan publié et/ou de la dernière situation comptable provisoire complète (ex : pour toute entité qui n'aurait pas encore publié ses comptes 2019 à la BNB, fournir alors le bilan provisoire relatif à l'exercice 2018 complet)
- Une composition du capital social (pour les entreprises)
- Un état des dettes et arriérés de paiement, certifié sincère par simple déclaration sur l'honneur (ONSS, TVA, précompte, fournisseurs, etc.)
- Un relevé d'identité bancaire

## 16 Signature de la demande par les partenaires

---

A signer par chaque partenaire demandant un subside (cf page suivante pour les partenaires ne demandant pas un subside).

En signant ce document, je déclare :

- a. que toutes les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et correctes ;
- b. que l'entité demanderesse est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales ;
- c. le projet/programme n'a pas démarré avant le dépôt du dossier de demande d'aide auprès d'Innoviris ;
- d. que l'entité demanderesse dispose de, ou mettra en place avant le démarrage du projet/programme, un dispositif de suivi des coûts afférents au projet qui permettra de justifier les coûts imputés au projet/programme et de les auditer ;
- e. que le projet n'est pas réalisé, en totalité ou en partie, pour le compte d'un tiers ;
- f. que les coûts imputés par l'entité demanderesse du projet dans le cadre du projet ne sont couverts, partiellement ou totalement, par aucune autre mesure d'aide publique. De même que l'entité demanderesse s'engage à n'effectuer aucune nouvelle demande de cofinancement pour des coûts imputés dans le projet/programme RDI auprès d'autres autorités régionales, nationales ou communautaires ;
- g. que l'entité demanderesse est en bonne santé financière et n'a pas engagé de procédure d'insolvabilité ;
- h. que l'entité demanderesse s'engage à signaler immédiatement auprès d'Innoviris toute modification substantielle intervenue dans le cadre du projet/programme (arrêt, mise en veille ou réduction de la taille du projet/programme, etc.) ou dans sa situation (notamment en cas d'insolvabilité, etc.) ;
- i. que l'entité demanderesse remboursera les subventions versées, augmentées des intérêts légaux applicables, dans les cas d'une gestion impropre ou non-conforme aux règles généralement admises des projets/programmes de recherche-développement ou en cas de non-respect d'un ou plusieurs de ses engagements.
- j. autoriser Innoviris à procéder aux enquêtes nécessaires à l'examen de cette demande.

Date :

nom, prénom, fonction et signature de la personne légalement autorisée à engager l'entité.